

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
3 décembre 2018

---

CRÉATION DE L'AFB-ONCFS - (N° 1402)

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° CD286

présenté par  
le Gouvernement

-----

**ARTICLE 10**

Au début de la dernière phrase de l'alinéa 1, substituer aux mots :

« autres dispositions »,

les mots :

« dispositions du III et du IV ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination.

Cet amendement permet que les nouvelles dispositions de l'article 3 relatives au transfert de missions entrent en vigueur à la promulgation de la loi.